

Sport et voile

07.03.2014 - 07:39

La semaine dernière, l'IFAB, le bureau de l'association internationale de football, a approuvé le port d'un foulard ou d'un turban par les joueurs de football.

Sera donc désormais permis le port d'un couvre-chef pour les joueurs, à condition qu'il ne soit pas attaché au maillot, par exemple par une agrafe, des épingles ou une fermeture éclair, ce qui constituerait, je cite, un danger pour le joueur ou pour autrui.

Habilement, on a estimé que cette mesure devait être valable aussi pour les hommes. Il est fait ainsi allusion à une affaire qui avait eu lieu à Anvers ; où un jeune garçon de religion sikh avait été renvoyé au cours du match parce qu'il avait enveloppé ses cheveux longs dans un tissu. Je rappelle qu'un sikh n'a pas le droit de se couper les cheveux. Son père avait porté plainte.

Mais les femmes sont en première ligne, et depuis longtemps déjà. La question s'était posée au moment des jeux Olympiques de Londres de 2012 lorsque l'Iran avait porté plainte contre la Fédération internationale de football parce que son équipe féminine avait été contrainte de renoncer aux qualifications pour cause de foulard. A cette époque, les mouvements féministes et à leur tête, **Annie Sugier, présidente de la Ligue du droit international des femmes** avaient rappelé le Comité d'organisation des jeux à l'exigence de neutralité et d'universalité, inscrite dans sa charte. La décision récente de l'IFAB révèle selon Sugier « un profond mépris des femmes et la suprématie de l'argent ».

Il est clair que les pays arabes et l'Iran ont beaucoup pesé sur la décision finale. Rappelons que le Qatar est l'organisateur de la **Coupe du Monde** de Football de 2022. En juillet 2012 déjà le prince Ali de Jordanie, vice-président de la Fifa pour l'Asie et demi-frère du roi Abdallah II, avait déclaré : « ce sera une opportunité pour les femmes arabes et musulmanes de montrer leurs capacités ». C'est l'argument que mettent en avant ceux qui approuvent la décision de l'IFAB : permettre aux femmes du monde entier d'avoir accès au football.

Une bonne nouvelle cependant : la fédération française de football a décidé qu'elle ne tiendrait pas compte de cette décision. Cependant, **elle a trouvé des soutiens en France, notamment celui de Jean Baubérot**, partisan de ce qu'on appelle une laïcité ouverte, c'est-à-dire au fond d'accommodements qui en dénaturent le sens. Pour lui l'interdiction de porter le foulard pour jouer au football serait très mal comprise et, mot à la mode, susciterait « un ressenti d'humiliation ».

Et le « ressenti de discrimination », qu'est-ce que vous en faites, Jean Baubérot ? Ça vous dirait de jouer au foot les bras, la tête et les jambes couverts ? Et de nager avec un hidjab ?

Sans tomber dans des délires anti-islam, rappelons tout de même que l'Arabie Saoudite interdit toujours le sport féminin et que **Hassiba Boulmerka**, qui fut la première Algérienne médaille d'or olympique au 1500m à Barcelone en 1992, **avait à l'époque été menacée de mort pour avoir couru en short**, et avait dû partir s'entraîner à Cuba.

France Culture, Les idées claires de Danièle Sallenave